



**COMMUNIQUE DE LA CINQUIEME REUNION DE LA PLATEFORME DE
PARTENARIAT DU PDDAA
9-10 NOVEMBRE 2009
Abuja, Nigeria**

1. La 5^{ème} réunion de la Plateforme de Partenariat du PDDAA s'est tenue les 9 et 10 novembre 2009 à l'hôtel Hilton Transcorp à Abuja, Nigeria en vue d'examiner les progrès réalisés et de partager les expériences de la mise en œuvre du PDDAA depuis la dernière PP tenue en mars 2009 à Pretoria, Afrique du Sud. La 5^{ème} PP du PDDAA a été abritée par la CEDEAO avec l'appui de la Commission de l'Union Africaine (CUA) et le Secrétariat du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural. La réunion s'est tenue tout juste avant la Conférence internationale de la CEDEAO sur le financement de la politique agricole régionale en Afrique occidentale (ECOWAP / PDDAA), qui a abouti à la signature du premier pacte régional.

2. Cette réunion a regroupé plus de 150 participants, dont des représentants de la CUA, du NEPAD, des CER, des principales institutions piliers, d'autres institutions de connaissance, ainsi que des institutions multilatérales, panafricaines et les représentants des partenaires en développement. Les participants ont énormément apprécié la contribution et l'efficacité de la CEDEAO dans son rôle d'organisation hôte.

3. La réunion a examiné les résultats et les recommandations clés de la réunion du NEPAD, des CER et des principales institutions piliers qui s'est déroulée les 5 et 6 novembre 2009, a délibéré sur les questions d'engagement et de coordination des partenaires et a identifié les domaines prioritaires d'action.

Résumé des principaux messages

4. La réunion a noté avec satisfaction les progrès réalisés, en particulier, la signature des pactes PDDAA par 12 pays conformément à l'engagement réaffirmée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine lors du Sommet de Syrte tenu en juillet sous le thème « *Investir dans l'agriculture pour la croissance économique et la sécurité alimentaire* ».

5. La réunion a apprécié l'amélioration remarquable dans la coordination continentale du processus de mise en œuvre du PDDAA par la Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat du NEPAD.



6. La réunion s'est félicitée de l'engagement des partenaires au développement à soutenir les pays qui ont signé et/ou ceux qui sont sur le point de signer le pacte PDDAA en vue de la mobilisation des ressources pour l'élaboration des programmes et le financement des investissements.

7. La réunion a apprécié les évolutions et la dynamique autour de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, l'engagement pris par le G-8 à Aquila en juillet, le suivi immédiat par les partenaires au développement à Addis Abeba et à Washington DC en septembre ainsi que les déclarations de l'Assemblée Générale de l'ONU et du G-20 concernant le PDDAA. La feuille de route d'Aquila et les actions menées depuis juillet 2009 en faveur d'une déclaration conjointe se sont inspirées du PDDAA et ont renforcé l'appui à ce programme.

8. La réunion a noté avec une satisfaction singulière que les principes et les valeurs du PDDAA sont suffisamment reflétés dans les principes d'Aquila dont notamment : 1) soutenir les processus menés par les pays ; 2) assurer une approche globale à la sécurité alimentaire ; 3) coordonner l'assistance de manière stratégique ; 4) soutenir un rôle prépondérant pour les institutions multilatérales ; et 5) maintenir un engagement robuste par rapport aux ressources financières, y compris les 20 milliards de dollars promis lors du sommet du G-8.

9. La réunion a salué la tenue de l'événement de partenariat le 26 septembre 2009 dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'ONU sous l'égide du Secrétaire Général Ban Ki-Moon et la Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, Hilary Clinton, et des délibérations du Comité de la Sécurité Alimentaire qui ont tous mis en relief l'importance du PDDAA comme modèle de programmation de la sécurité alimentaire et de développement du partenariat. La réunion a exprimé l'espoir que cette même reconnaissance du PDDAA se traduise au niveau des délibérations et résultats du Sommet Mondial sur la Sécurité Alimentaire.

10. La réunion a pris acte de la prochaine Conférence des Parties (COP) 15 sur le changement climatique et a délibéré sur ses implications pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et a lancé un appel en faveur de la finalisation et de la mise en œuvre du Cadre continental mitigation et d'Adaptation au Changement Climatique.

Progrès au niveau de la mise en œuvre

11. La réunion a salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA au niveau des pays membres, des CER et des institutions continentales africaines, notamment la CUA, le Secrétariat du NEPAD et les principales institutions piliers. La réunion a noté, en particulier, la signature de 11 pactes depuis juillet 2009.



12. La réunion a loué l'appui solide de la CEDEAO en organisant des tables rondes nationales et la signature de neuf (9) pactes ainsi que la promesse de réaliser quatre (4) autres compacts sur les six (6) restants d'ici fin 2009.

13. La réunion a reconnu les efforts consentis par COMESA pour accélérer les tables rondes nationales et la signature des pactes dans ses pays membres. La réunion a également noté les initiatives prises par SADC pour accélérer la mise en œuvre du PDDAA dans sa région.

14. La réunion a noté les progrès considérables faits par la Commission de l'Union Africaine et le Secrétariat du NEPAD dans la formulation de mécanismes pragmatiques pour assurer un appui efficace des principales institutions piliers au processus des Tables Rondes nationales.

15. La réunion a reconnu les avancées faites par ReSAKSS, en collaboration avec les principales institutions piliers, en développant un cadre détaillé de S&E qui renferme aussi une méthodologie détaillée de suivi budgétaire. La réunion a aussi noté que le cadre a été présenté et examiné lors de la Conférence des Ministres Africains de l'Agriculture, de l'Élevage et de foncier organisée en avril 2009 par l'Union Africaine. La réunion a noté que ReSAKSS a été favorablement évalué par une équipe externe de consultants au nom de Partenaires au Développement. L'évaluation a exprimé la nécessité d'un lien plus systématique entre le PDDAA et le ReSAKSS.

16. La réunion a noté que le Comité de Direction Intérimaire a achevé l'examen détaillé du Fonds Fiduciaire Multi Donateurs (MDTF). Elle s'est également félicitée de la mise en place d'un nouvel arrangement de gestion à savoir, le Comité de Partenariat composé de sept (7) représentants ; la CUA (1), les principales institutions piliers (1), les organisations d'agriculteurs (1), le secteur privé (1), et les partenaires au développement (2). Le Comité de partenariat compte aussi parmi ses membres trois (3) observateurs venant du Secrétariat du NEPAD (1), de la Plateforme Mondiale de Donateurs (1) et de la Banque Mondiale. Le Secrétariat du NEPAD sera également le Secrétariat du Comité de Partenariat.

17. La réunion a apprécié le rôle joué par la rencontre des partenaires du PDDAA tenue à Addis Abeba en septembre 2009 et le « Consensus d'Addis » le résultat de cette réunion, dans le renforcement de la sensibilisation sur le processus PDDAA parmi les partenaires en développement au niveau national et international. La réunion du PP a dûment reconnu particulièrement les efforts consentis pour développer les « *Principes Directeurs de l'Appui des partenaires au développement au Processus PDDAA au niveau national* » et leur approbation par les Partenaires au Développement et la Commission de l'Union Africaine lors de cette réunion.



18. La réunion a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du PDDAA au niveau des pays et a fourni une occasion de partage de leçons et des expériences des pays représentés à la PP dont le Bénin, l’Ethiopie, le Rwanda, le Togo et l’Ouganda. La réunion s’est particulièrement félicité de la volonté du Rwanda d’organiser un examen conjoint Post-compact portant sur le Plan d’investissement du PDDAA dont la tenue est prévue pour le 7 et le 8 Décembre 2009 à Kigali, au Rwanda.

Actions convenues

19. la réunion a invité la Commission de l’UA et le NEPAD à développer et à mettre en œuvre une feuille de route et un plan d’action détaillés pour 2010 concernant l’appui aux pays et aux CER après la signature des pactes, y compris un cadre systématique et cohérent de coordination.

20. La réunion a invité les Etats membres de l’UA à accélérer le progrès dans l’optique de la réalisation des engagements pris en vue de faire passer au moins à 10% les allocations budgétaires au secteur agricole.

21. La réunion a lancé un appel à un effort conjoint de la CUA – NEPAD et des partenaires au développement pour promouvoir la mise en œuvre des Principes Directeurs de l’appui des partenaires au développement au processus PDDAA au niveau national. La réunion a souligné en particulier la nécessité d’assurer que les représentations des partenaires au développement sur le terrain suivent de manière efficace ces principes directeurs dans la perspective de leurs engagements à l’agenda du PDDAA et de leur prise en compte dans le processus d’élaboration des politiques et des programmes. La réunion a en outre encouragé les partenaires au développement afin qu’ils puissent examiner et faire des rapports sur l’application des directives dans le cadre des rapports de responsabilisation mutuelle. La réunion a également invité les autres partenaires au développement d’approuver officiellement l’utilisation des *principes directeurs* en signant la Déclaration conjointe que 12 partenaires au développement et la CUA ont signée à la PP.

22. Dans cette même optique, les Etats membres sont instamment invités à utiliser de manière efficace les principes directeurs et les mécanismes convenus de coordination des bailleurs de fonds au niveau national en vue de promouvoir davantage la mise en œuvre du PDDAA.

23. Dans l’esprit participatif du processus du PDDAA, la CUA et le Secrétariat du NEPAD sont appelés à développer et à renforcer des mécanismes pour favoriser l’engagement des



organisations de producteurs des associations du secteur privé, des ONG et d'autres organisations de la société civile avec l'agenda du PDDAA.

24. La réunion a invité ReSAKSS à organiser, en consultation avec la CUA/NEPAD, une réunion technique d'ici février 2010 pour valider le cadre du S&E et pour convenir d'un plan d'action pour sa mise en œuvre, y compris une architecture bien définie de revue par les pairs au plan national et régional.

25. La réunion a lancé un appel à l'achèvement du premier rapport détaillé sur le S&E avant la prochaine réunion de la PP pour examen et amendements. La réunion a chargé le Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec ReSAKSS, de rendre opérationnel le cadre S & E et de faire un rapport sur les progrès réalisés.

26. En vue faciliter une meilleure coordination et établir des liens plus systématiques entre ReSAKSS et le PDDAA, la réunion a confié à la CUA la formation d'un Comité Directeur ReSAKSS sur le plan continental avant la prochaine PP du PDDAA.

27. La réunion a lancé un appel à la création d'une Unité de Revue par les Pairs, assez autonome, pour œuvrer ensemble avec le ReSAKSS et les nœuds SAKSS nationaux afin de diriger la préparation des rapports d'étape indépendants pour la PP, l'APF, et le MARP et d'autres forums internationaux.

28. La réunion a lancé un appel pour l'accélération de la mise en place des nœuds SAKSS tels que prévus dans les documents des tables rondes et les pactes des pays conformément à la feuille de route de la CUA sur les systèmes de politique et de connaissance (PKS).

29. La réunion a invité la CUA à élaborer un plan d'action détaillé avant la prochaine réunion de la PP en prévision de la création dans un délai de 3 à 5 ans d'entités/plateformes de Politique et de Connaissance Régionales qui vont abriter et assurer la coordination des activités actuelles et futures d'appui en matière de connaissance dans le cadre du PDDAA.

30. Notant que les principales institutions piliers ont reçu un mandat intérimaire d'un an, la réunion a prié le nouveau Comité de Partenariat du MDTF d'assurer l'opérationnalisation rapide des fonds fiduciaires désagrégés.

31. Etant parvenu à une compréhension commune des principes du Cadre de Responsabilité Mutuelle (MAF), la réunion a invité le Groupe de Travail sur le MAF à développer un document cadre pour examen et approbation d'ici la prochaine PP. Dans la perspective du cadre, la réunion



a spécifiquement lancé un appel afin qu'un inventaire soit fait sur les engagements pris par l'Union Africaine et les institutions connexes (les CER, les Etats Membres, les institutions piliers, etc.), les partenaires au développement et la Communauté internationale sur le PDDAA d'ici la tenue de la prochaine PP.

32. Notant que l'exploitation des complémentarités régionales est l'un principes de base du PDDAA, la réunion a vivement recommandé aux partenaires au développement d'œuvrer en étroite collaboration avec les CER et d'autres acteurs pertinents en vue développer avant la 6^{ème} PP des principes directeurs conjoints pour assurer une meilleure coordination des activités d'appui au PDDAA sur le plan régional. Les principes directeurs doivent s'inspirer des expériences de partenariat dans le cadre du PDDAA, y compris les principes directeurs régissant l'appui des bailleurs de fonds au niveau national, les travaux sur le MAF du PDDAA et les pactes régionaux.

33. En vue d'accélérer le fonctionnement du CP du MDTF, la réunion a recommandé aux institutions membres de nommer leurs représentants, à l'exception des principales institutions piliers qui doivent être représentés par leur Chef.

34. Notant l'appel du G-20 pour la création d'un Mécanisme mondial de financement de la sécurité alimentaire (Fonds Fiduciaire des Bailleurs Fonds) à la Banque mondiale, la réunion a recommandé la mise en place de procédures stables pour assurer un déboursement régulier des fonds en vue de soutenir la mise en œuvre des pactes et des plans d'investissements au niveau des pays. La réunion a également recommandé l'élargissement du mécanisme de revue par les pairs du PDDAA et du système de S&E afin de suivre et présenter des rapports sur les engagements et l'usage des fonds de manière transparente au niveau des pays.

35. Face à la préoccupation sur les plafonds budgétaires du Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), qui pourraient empêcher l'augmentation de l'appui au PDDAA, la réunion a exhorté les partenaires au développement à travailler individuellement ou/et en groupe à initier un dialogue avec le FMI et d'autres parties prenantes afin de soutenir la CUA et ses Etats membres pour veiller à ce que ce plafonnement budgétaire n'entrave pas la croissance agricole.

36. La réunion a prié la CUA de finaliser et de valider le projet de cadre sur l'adaptation et mitigation du changement climatique d'ici la prochaine PP.

Organisation et coordination de la PP du PDDAA



37. Pour assurer une coordination réussie des réunions de la PP, la 5^{ème} PP PDDAA a confié à la CUA, la création d'un Comité Permanent Conjoint pour superviser la planification et l'organisation des prochaines PP, y compris les consultations ponctuelles sur l'ordre du jour et les points de décision ainsi que pour assurer le suivi de ces décisions. Le Comité est composé de quatre représentants des différents acteurs africains du PDDAA notamment la CUA (1), les Secrétariat du NEPAD (1), les CER (1), les Principales Institutions Piliers (1) et deux (2) du Groupe de Travail des PD du PDDAA.

38. Ayant pris note de la candidature d'un Etat de la SADC pour abriter la 6^{ème} réunion de la Plateforme de Partenariat PDDAA, la réunion a prié la CUA d'examiner cette offre et de déterminer la date et le lieu de la prochaine réunion de la PP dans les meilleurs délais.